H. WALLON

DE L'INSTITUT

M. VINCENT

Extrait du CORRESPONDANT

PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1869

M. VINCENT

L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de faire une perte sensible dans la personne de M. Vincent. Alexandre-Joseph-Hydulphe Vincent, né à Hesdin (Pas-de-Calais), le 20 novembre 1797, avait fait ses études aux collèges de Hesdin, de Douai et d'Amiens. Également distingué dans les sciences et dans les lettres, il se sentit d'abord plus particulièrement attiré vers les sciences. C'est comme élève de la section des sciences qu'il entra à l'École normale, en 1816 ; c'est dans le même ordre d'études qu'il fut reçu agrégé en 1820 : et il enseigna successivement la physique et les mathématiques à Reims, au collége Rollin, aux collèges Bourbon et Saint-Louis. Mais il n'avait pas rompu avec les lettres ; et ce fut cette rare association des sciences exactes et des lettres anciennes qui, à une époque où l'Académie des inscriptions comptait déjà M. Biot parmi ses membres libres, le fit nommer membre ordinaire de la même compagnie.

Les biographies, qui n'attendent plus qu'un homme soit mort pour raconter sa vie, ont donné une liste assez complète de ceux des ouvrages de M. Vincent qu'elles ont connus : d'abord, des travaux de mathématiques pures, insérés dans les *Annales de mathématiques* de M. Gergonne; dans le journal de M. Liouville ou dans d'autres recueils ; un dialogue sur la loterie, mentionné honorablement et publié par la Société de la morale chrétienne (1825), et une *Géométrie élémentaire* qui, dans l'enseignement des collèges, fit longtemps concurrence à celle de Legendre (1826). Puis, M. Vincent appliqua son habileté scientifique et sa méthode à l'éclaircissement des problèmes les plus difficiles de l'antiquité. Citons, par exemple, ses dissertations *sur la théorie mathématique de la gamme et sur la musique des Grecs* (1838); sur l'*origine de nos chiffres*, qui n'ont pas été, comme on

le croit, inventés par les Arabes (1839) ; sur *le nombre de Platon*, dans le huitième livre de *la République* (1839) ; sur le *calendrier*, sur le *système métrique* et sur *la musique des Grecs*, à propos d'un fragment inédit du *Traité des lois*, de Gémistus Pléthon (1842) ; sur *la musique dans la tragédie grecque* (1844) ; sur *la poésie lyrique des Grecs et le vers dochmiaque*, dans deux lettres adressées à notre savant confrère M. Rossignol (1845). Dans cet ordre de travaux, il faut placer hors ligne sa *Notice sur plusieurs manuscrits grecs relatifs à la musique ancienne* qui, avec les notes et les appendices, forme tout un volume, la deuxième partie du tome XVI dans le recueil des *Notices et extraits de manuscrits*, publié par l'Académie des inscriptions.

Pour mieux démontrer son système sur la musique des Grecs, il en voulut rendre les conclusions sensibles : il fit donc construire une sorte de clavecin qui, joignant les quarts de ton aux demi-tons, pût reproduire les nuances que nos pianos ou nos orgues n'expriment plus ; et il fut admis à le faire entendre devant l'Institut. L'Institut retrouva-t-il dans ces mélodies les accents d'Orphée ? Je ne le dirai pas. On n'a pas vu, au son de l'instrument de M. Vincent, s'élever des cités, ni, comme à Jéricho, tomber les murailles ; mais les portes de l'Académie lui furent ouvertes (1850).

M. Vincent a représenté dès lors dans notre compagnie ces études si difficiles que M. Th. Henri Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, venu des lettres aux sciences, comme lui des sciences aux lettres, poursuit de son côté avec tant d'éclat. Des travaux variés et nombreux continuèrent d'attester son infatigable activité. Indiquons, entre autres, sa *Notice historique sur le théorème de Pythagore*, lu à l'Académie des sciences, le 21 février 1853 ; son *Analyse du traité de métrique et de rhythmique de saint Augustin*, intitulé *de Musica* ; ses *Recherches sur la balistique ancienne* (1852) ; sur *la mesure de la terre exécutée par Eratosthène*, introduction au mémoire de Letronne sur Héron d'Alexandrie, qu'il a été chargé de publier ; sa *Restitution et traduction du traité inédit de Héron d'Alexandrie*, περὶ διόπτρας ; son étude sur l'*histoire de la géométrie chez les Grecs et sur les principes philosophiques de cette science* ; et d'autres qui se rapportent à l'archéologie de temps plus reculés : sur l'*emploi du quart de ton au moyen âge* (1854) ; sur *la notation musicale attribuée à Boèce*, article qui a paru dans *le Correspondant* (juin 1855) ; une note sur *la modalité des chants ecclésiastiques* ; une *explication d'une scène relative à la musique, représentée sur un vase grec du musée de Berlin*, et plusieurs autres articles insérés dans la *Revue archéologique* (janvier et février 1858, novembre 1859, etc.). Dans ces derniers temps, il avait lu à l'Académie un mémoire sur *le calendrier des Lagides*, à l'occasion de la découverte récente du décret de Canope, travail qui doit paraître dans le prochain volume des *Mémoires* de notre compagnie. Il en attendait le tirage quand la mort l'a frappé.

Mais de plus hautes pensées occupaient déjà son esprit. Élevé en chré-

tien, puis distrait, comme tant d'autres, des enseignements de son enfance par la diversité de ses études, il fut ramené aux questions religieuses par le travail de ses réflexions ; et il y revint avec cet esprit de recherche et ces habitudes de raisonnement que la pratique des sciences exactes avait fortifiés en lui. Comme son éminent confrère M. Biot, il reconnut les limites de la science et l'impuissance de l'homme devant cet infini qu'il ne peut non plus nier que comprendre ; et il aurait voulu tirer de son expérience un enseignement pour ceux qui, comme lui, seraient tentés de ramener tout à la mesure de leur propre raison : c'est ce qui ressort de quelques pages laissées inachevées et dont il voulait faire son testament :

« Né, dit-il, à une époque où l'exercice public des cultes était suspendu, « je fus élevé par ma famille dans les principes de la religion catholique, « dont les préceptes ont été pendant longtemps ma seule règle de con- « duite.

« Entraîné par un désir insatiable de savoir, j'aurais voulu tout con- « naître ; et, parvenu à l'âge de la force, je me suis fait libre pen- « seur.

« Aujourd'hui, arrivé au terme de ma carrière, après avoir reconnu mon « impuissance, je me réfugie au point de départ, dans la religion de mes « pères, dans le sein de l'Église catholique, en regrettant amèrement un « temps perdu en vaines recherches que mes efforts individuels ne pou- « vaient faire aboutir.

« Aurais-je le droit de généraliser ? Ne suis-je pas ainsi resté sous l'em- « pire de préjugés d'enfance ? J'écarte ces questions personnelles et je dis « avec assurance :

« Tout homme capable d'examen et de réflexion, tout homme attentif à « suivre cette lumière native qui caractérise son essence, *lux quæ illumi- « nat omnem hominem venientem in hunc mundum*, tout homme enfin..., « placé en face de l'infinité des choses qui constituent l'univers, reconnais- « sant en outre l'infinie variété des détails que chaque chose comporte, « puis, s'il veut pénétrer plus avant, l'infinité des infinités de ramifications « qui défient bientôt son intelligence, l'homme... est contraint d'avouer « son impuissance à tout connaître, et de confesser que son intelligence, « comme tout son être, n'est qu'un point dans l'immensité.

« Mais ce qu'un homme unique ne peut arriver à savoir, l'humanité, par « ses efforts constants et successifs, ne parviendrait-elle pas à le découvrir ? « La réponse à cette question ne peut être que négative. La vie d'un homme « de notre temps ne suffit plus à recueillir le peu de savoir que les siècles « précédents ont accumulé ; et, l'expérience ne le prouve que trop, en « marchant en avant, nous perdons le souvenir du passé. L'homme en est « aujourd'hui à rechercher la trace de ses origines : où les retrou- « vera-t-il ?

« L'homme, par lui-même, ne peut connaître le principe ni la fin des « choses. Les sciences exactes, dont il est si fier, sont fondées sur des pos- « tulats. Et peut-il en être autrement ? Démontrer, c'est déduire l'inconnu « du connu. Or, en procédant ainsi de proche en proche, on arrive néces- « sairement à un inconnu qui ne peut s'appuyer sur rien d'antérieurement « connu, à moins que ce dernier ne soit connu par soi-même ou considéré « comme tel.

« Ainsi, tandis que nos sens corporels nous font connaître l'existence « d'un monde extérieur qui devient l'objet des sciences physiques ou natu- « relles, le sens intime nous présente des phénomènes d'un ordre surnatu- « rel ou métaphysique qui rendent manifeste l'existence d'un monde spi- « rituel. »

Ce n'était point assez pour lui de cette profession de foi raisonnée. Il songeait à faire un traité qui, partant de l'axiome de Descartes, aurait été une exposition rationnelle de la vérité du christianisme. Il en avait jeté sur le papier comme les premiers traits, et nous les reproduisons religieusement dans leur forme fragmentaire :

Thèses à développer, à corriger, à traiter par une suite d'approximations successives.

« 1° Je pense, donc je suis.

« 2° J'ai quelque chose de commun avec les animaux parmi lesquels je « vis ; mais j'ai quelque chose de plus qu'ils n'ont pas : car je sais com- « ment je suis né et je sais que je mourrai, tandis qu'ils ne le savent pas.

« 3° Mon père et ma mère ont eu eux-mêmes et chacun un père et une « mère qui eux-mêmes..., etc., etc. L'histoire prouve qu'il faut remonter « ainsi jusqu'à l'Inde.

« 4° Arrivé là, il y a nécessité de s'arrêter et de chercher une cause de « nature supérieure : cette cause, nous l'appelons *Dieu*. Combien de qua- « lités, d'attributs, de perfections ce mot seul implique !!!

« 5° Quelles relations mutuelles et nécessaires existe-t-il entre Dieu et « ma race dont il est l'auteur ? Je ne puis faire cette recherche par un « procédé rationnel qu'en remontant à mon origine. Où ai-je appris ce que « je sais à cet égard ? C'est de là que je dois partir. Je remonte de proche « en proche et par la ligne la plus directe possible jusqu'où je puis aller, « c'est-à-dire jusqu'à mon point d'origine. Je me hâte d'y planter un signal « aussi précis qu'il m'est permis de le faire. La ligne qui joint ces deux « points, j'en fais la base de ma triangulation, etc., etc., etc. »

Ce terme de *triangulation* marque assez par quelle méthode, en vrai géomètre, il aurait procédé ! Dieu ne lui en a pas laissé le temps. Mais cette ébauche imparfaite est déjà un témoignage de sa foi. Ce témoignage ne sera perdu ni pour nous, ni pour lui.

Depuis un an, sentant son mal s'accroître, il avait prévu, je dirais presque calculé sa fin, et il en parlait avec un calme qui révélait la fermeté de sa foi et la certitude de ses espérances. Dans le cours de cette année, il avait voulu prendre en quelque sorte officiellement congé de l'Institut en assistant avec son costume et ses décorations (officier de la Légion d'honneur, officier de l'Université, officier de l'ordre du Sauveur) à la séance publique des cinq Académies, disant : Je ne la reverrai plus.

Il ne cessa de venir à nos séances particulières que quand ses jambes lui refusèrent leur service et que la maladie le retint à la chambre, au lit même. Là encore, il s'intéressait à nos réunions et il aimait qu'on vînt lui redire ce qui s'y était fait. Il s'occupait aussi d'autres soins. Du jour qu'il était revenu à la foi, il avait conformé sa vie à ses croyances; il n'avait pas attendu les derniers moments pour se préparer en chrétien à la mort. J'en trouve la preuve dans une note de sa main, datée du 2 octobre 1866 : « Je « meurs, dit-il, dans la communion catholique où je suis né. Je suis en règle « avec l'Église. M. le curé de ma paroisse (Notre-Dame des Champs) ne re- « fusera donc pas, comme je le lui demande avec humilité et soumission, de « recevoir ma dépouille dans le cas où la main de Dieu me frapperait trop à « l'improviste pour me permettre de réclamer les sacrements. » Si dans les derniers jours on hasardait quelque parole sur l'amélioration possible de son état, il écartait doucement et fermement cette pensée : son espoir était ailleurs. Aussi maître que jamais de son esprit dans un corps infirme, il continuait sa vie ordinaire, dictant à son secrétaire, étiquetant de sa main les petits souvenirs qu'il voulait laisser à ses amis. Il avait perdu un fils à l'âge des plus grandes espérances, lorsque, admis à l'École polytechnique, il entrait avec distinction dans la carrière où lui-même lui avait frayé la voie. Il avait perdu plus récemment une femme pieuse et dévouée dont la vie s'était passée à le soigner (car toute sa vie à lui avait été une vie de souffrance) et qu'il ne se consolait de n'avoir plus à son chevet en cette heure suprême, que dans l'espoir de la retrouver bientôt. Mais il avait auprès de lui une fille tendre, un gendre digne de sa fille, et, trop loin de lui ! un vieil ami, un compagnon de son enfance, dont les lettres au moins, j'en puis rendre témoignage, remplirent de consolation et de joie ses derniers jours. Dans la nuit du 25 au 26 novembre, il s'éteignit doucement, comme on s'endort.

Un dernier trait signale cette mort chrétienne. M. Vincent n'avait jamais été ennemi des distinctions et des honneurs. C'est une faiblesse que nous partageons tous avec lui, chacun selon notre mesure. Il ordonna par écrit, « 1° qu'aucune convocation officielle ne fût faite pour ses obsèques; 2° qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. » Il avait même ordonné « qu'on le transportât à l'église et au cimetière dans le corbillard des pauvres. » Mais la vanité, toujours si ingénieuse, et l'envie de paraître, qui n'est jamais plus grande que quand elle prétend se cacher, aurait peut-être

trouvé encore dans cette disposition de quoi se satisfaire. Il la biffa de sa main. Quant aux deux autres, si je regrette la première (l'Académie, d'ailleurs, fut tout entière à ses funérailles), j'approuve l'autre de tout mon cœur, et j'y vois le signe des sentiments chrétiens de M. Vincent. Le culte des morts se rattache aux plus fortes croyances à l'immortalité, et leur éloge est l'expression la plus légitime de ce culte. C'est donc une institution sage et salutaire que de rappeler leurs mérites; et cet usage fait le fond des séances solennelles des académies : usage pleinement justifié par la manière digne et élevée dont nous voyons qu'elles s'en acquittent. Il y a là non-seulement un hommage au mort, mais un témoignage public rendu au travail, au dévouement, à la vertu, à l'honneur. Mais la coutume de prononcer des discours sur un tombeau me paraît s'accorder mal avec le caractère d'une inhumation chrétienne; elle n'a pu s'introduire que par un affaiblissement notable du sentiment chrétien. A quoi bon énumérer, sinon pour en montrer le néant, les titres scientifiques et littéraires, les distinctions du monde, les succès de la vie, devant un cercueil? Comment même exalter là les services du mort, ses vertus, ses bonnes œuvres? Quand une âme est devant Dieu, on ne peut que s'humilier avec elle. La tombe d'un chrétien demande des prières et non des discours.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.